

Protégez votre animal des épillets



Les épillets, des petits épis d'herbes sèches, reviennent avec les beaux jours et peuvent être dangereux pour les animaux de compagnie.

Avec le retour des beaux jours, le risque de présence d'épillets dans les herbes hautes est plus important.

C'est quoi un épillet ?

C'est un petit épi d'herbes sèches, qui a la capacité de se fixer très facilement sur les vêtements ou les pelages d'animaux notamment. Bien qu'ils soient tout petits, les épillets peuvent être très dangereux pour les animaux car ils peuvent s'immiscer dans la peau, les yeux, les oreilles et le museau.

On les trouve où et quand ?

Ils peuvent être présents partout : pelouses des parcs et jardins, espaces de prairies naturelles, le long des allées, jardins... Les épillets apparaissent généralement au printemps, mais ils sont plus « dangereux » lorsqu'ils sont bien secs et durs, entre juin et juillet.

Que fait la Ville ?

Pour limiter la présence de ces épillets, la Ville adapte sa gestion des pelouses sur le territoire. Les zones de prairies sont décalées pour laisser la place à une zone tondue plus importante aux abords des chemins et allées. Un passage supplémentaire de tonte est programmé sur les pelouses afin de limiter le risque de présence d'épillets. Malgré tout cela, il est impossible de faire disparaître totalement les épillets. Le plus important reste de contrôler le pelage de son animal à chaque retour de balade.

Conseils de véto

Les vétérinaires de la ville (cabinet Val de Seine, Synervet et des Prévoyants) vous donnent quelques conseils afin d'éviter que les épillets ne blessent vos animaux :

- Pour les races de chiens à poils longs, tondre l'animal peut limiter les risques, soit en partie (autour de l'entrée des oreilles et sous les pattes), soit en totalité.
- Lorsque les herbes sont bien sèches, éviter de laisser aller le chien dans des endroits à risque.
- Après chaque sortie (y compris dans votre jardin), inspecter et brosser le pelage du chien pour éliminer les épillets qui pourraient s'y être fixés.
- Consulter rapidement le vétérinaire en cas de signe évocateur.